

Eure

## Dédoublément de classes. « Il n'y a quasiment pas d'équivalence en France »

L'ÉVEIL NORMAND | mercredi 5 septembre 2018

688 mots | -



*Visite inaugurale, vendredi, jour de prérentrée pour les enseignants du groupe scolaire de La Barre-en-Ouche en présence du maire de Mesnil-en-Ouche, Jean-Noël Montier, du sous-préfet d'arrondissement, Philippe Laycuras, et, entre autres, de l'inspecteur d'académie de Bernay, Jean-Yves Mary. Tous trois étaient satisfaits de la réalisation de deux nouvelles salles de classe afin d'accueillir les élèves de CP, CE1 et CE2 en dédoublement de classe, projet éducatif expérimental en zone rurale et qui devrait largement s'étendre dans les années à venir.*

La création de nouvelles salles de classe, dans l'urgence, pour cette rentrée scolaire à La Barre-en-Ouche préfigure d'un projet éducatif complètement novateur en 2021. Présentation d'une expérimentation pédagogique unique en France.

L'inauguration de deux nouvelles salles de classe au sein du groupement scolaire de La Barre-en-Ouche était presque anecdotique en comparaison de ce qui sera concrètement réalisé sur ce même territoire à la rentrée 2021, à savoir un « **internat d'excellence** » en milieu rural auquel s'ajoutera un regroupement des premier et second degrés du parcours scolaire des élèves : une innovation en France désignée sous l'appellation de « **campus éducatif** » ou «  **cité scolaire** ».

La présence de l'inspecteur du premier degré de l'Education nationale pour la circonscription de Bernay, Jean-Yves Mary, parmi les élus de Mesnil-en-Ouche et du sous-préfet d'arrondissement - Philippe Laycuras -, vendredi, témoigne de l'importance de cette inauguration.

« **La création d'un internat de la réussite en zone rurale est un projet novateur. L'Etat y tient ; le ministre de l'Education nationale [Jean-Michel Blanquer] le souhaite car c'est une voie d'avenir** », est ainsi intervenu, devant les élus et le personnel enseignant, Jean-Yves Mary. Et comme il ne s'agit pas « **d'attendre 2021** », un premier dispositif éducatif a été mis en place à la demande de l'Inspection Académique : le « **dédoublément des classes de CP, CE1 et CE2** ». Cela préfigure de la future innovation en matière d'éducation nationale sur le territoire de Mesnil-en-Ouche. « **Seules quelques écoles rurales bénéficient de ce dispositif, ce qui**

**est un signe fort du ministère qui n'oublie pas les campagnes. Ici, à La Barre-en-Ouche, le dédoublement de classes concerne l'ensemble de ce qu'on nomme le cycle II : c'est un cas unique en France** », a souligné l'inspecteur du premier degré de l'Education nationale, en sa qualité de porte-voix de son ministère de tutelle.

Selon lui, ce dispositif a « **vocation** » à « **se pérenniser** », à « **s'ancrer durablement** ». A terme : « **300 000 élèves** », dans les deux ans à venir, devraient bénéficier de ce dispositif de dédoublement de classes dont on attend beaucoup.

Facteur de réussite scolaire

Jean-Yves Mary a insisté sur le fait que ce dispositif n'avait rien d'un « **gadget** ». Mais qu'au contraire, il était « **facteur de réussite scolaire** ». « **C'est d'inspiration étrangère (Canada, Etats-Unis). Le facteur réussite intervient en prolongeant le dédoublement de classes sur plusieurs années avec une même cohorte d'élèves.** »

Le manque d'ambition scolaire chez certains est un véritable frein à la réussite, et une problématique sur laquelle l'Education nationale se penche. L'intérêt que les élus de Mesnil-en-Ouche portent pour l'éducation des enfants issus du territoire, en général, a été salué par le représentant de l'Inspection Académique. Il a parlé de « **coopération exemplaire** », précisant qu'il ne versait pas dans la « **flagornerie** ». Chacun en restant dans son « **champ de compétences** », Inspection Académique et Commune Nouvelle (Mesnil-en-Ouche) ont manifesté une « **vraie complémentarité** » pour proposer dès cette rentrée scolaire un dédoublement expérimental sur un cycle complet. Sans gommer l'épisode houleux qui a fait craindre la fermeture du collège Jacques-Daviel situé sur la commune déléguée de La Barre-en-Ouche, on peut dire que le territoire sort grandi de sa pugnacité. Il faudra voir au fil des années si ce nouveau dispositif étendu porte ses fruits.

En attendant, le sous-préfet de Bernay, en conclusion, s'est adressé aux enseignants : « **La réussite des élèves est entre vos mains.** »

Benoît Négrier